

Décorations de Mariage propose désormais un service de location de déco dans toute la France !

Les beaux jours approchent... C'est bientôt le **printemps**, et donc la saison des baptêmes, des EVJF et surtout des **mariages**... toute une organisation ! Entre la réservation de la salle, celle du traiteur, l'envoi des faire-part... Il y a beaucoup à faire pour orchestrer cette **journée d'exception**.

Dans l'organisation d'un mariage, la **décoration** a toujours tenu un rôle particulier. L'entreprise **Décorations de Mariage**, lancée par Géraldine Zimmer, en a d'ailleurs fait son cœur de métier.

Elle propose désormais un large assortiment de produits de décoration non plus seulement à la vente mais aussi à la **location** : vase, bonbonnière et candy bar, bannières, pancartes, porte alliances...



Une nouvelle histoire à écrire... avec la décoration de mariage !

Loin de n'être que la concrétisation d'une belle histoire d'amour, **le mariage est également synonyme d'organisation et de préparation**.

Et ce ne sont pas les futurs mariés qui diront le contraire !

La **décoration de mariage**, par exemple, revêt toute son importance car elle représente la **tonalité du mariage** et exprime la personnalité des mariés.

Et c'est également la décoration qui transmet la première impression que se feront les convives tant de l'événement que de l'ambiance.

Pour toutes ces raisons, la **décoration doit être minutieusement étudiée et choisie**, selon ses attentes et ses envies. Pour aider les couples dans leurs démarches et leur quête d'une décoration unique et à leur image, **Décorations de mariage propose un concept inédit et innovant.**

La société aide en effet les futurs mariés à trouver les meilleurs éléments de décoration en fonction de leur thème, de leurs goûts et du ton qu'ils souhaitent donner à leur journée.



Un nouveau service de location de matériel mariage sur toute la France

Nouveauté 2020 : alors que l'entreprise ne proposait jusqu'à présent que des pièces et articles à la vente, **Décorations de Mariage propose désormais un large assortiment de produits de décoration à la location.** Les avantages sont multiples.

Louer sa décoration de mariage pour maîtriser son budget

On n'y pense pas forcément mais **louer sa décoration de mariage est un excellent moyen d'économiser sur son budget.**

En effet, les articles à la location sont moins onéreux que les produits disponibles à la vente.

Géraldine explique :

« Habituellement, seuls les articles volumineux, la vaisselle et le linge de table sont disponibles à la location. Nous avons décidé d'ouvrir à la location des articles plus petits comme des vases, des figurines de gâteau, une urne de mariage... Toute la décoration de votre mariage pourra être disponible à la location. »



Une location sur toute la France

Bien que l'entreprise soit basée en Lorraine, le service de location d'accessoires et décorations de mariage est disponible sur toute la France grâce à la livraison via **Colissimo**. Les clients peuvent même **bénéficier de la livraison gratuite dès 59€ de location**.

Ils reçoivent leurs produits quelques jours avant l'événement, puis n'ont qu'à les renvoyer par la suite. Décorations de Mariage peut même mettre à leur disposition des bordereaux de retour pré-remplis.

Une démarche écologique

Une fois l'événement passé, on se retrouve souvent avec des articles de décoration dont on ne sait que faire.

Les donner, les revendre ? Avec la location, cette question ne se pose plus. **Les jeunes mariés ramènent ou renvoient le matériel loué et réduisent ainsi leur empreinte carbone.**

La location de matériel de mariage est donc une solution favorisant l'**économie circulaire** : les produits sont réutilisés.

En outre, le matériel loué devant durer pour plusieurs utilisations, la qualité des produits est un élément central. Cette démarche influence leur conception pour une **meilleure durabilité des produits**. Fini les produits à usage unique, on peut enfin miser sur la qualité !

Des procédures simplifiées

Enfin, la **location de matériel de mariage** nécessite bien souvent des démarches administratives lourdes : signature de contrat, versement de caution...

Pour simplifier cette démarche, **Décorations de mariage a décidé de numériser son processus**. Les clients peuvent louer de chez eux en quelques clics grâce à la signature d'un contrat électronique et au versement d'une caution par carte bancaire sans être débité.

Et pour les articles qu'on ne peut pas louer, la société laisse bien sûr aux mariés la possibilité de les acheter. Perles d'eau, confettis, boîtes à dragées... Tous ces produits sont disponibles à la vente pour compléter les demandes.

Grâce à ces collections en vente et en location, il est possible de créer **une jolie décoration de mariage harmonieuse en minimisant son budget**.



Pourquoi un service de location de décoration de mariage ?

Géraldine explique comment lui est venue l'idée d'un **nouveau service de location de décoration de mariage** :

« En tant que revendeur, nous subissons la concurrence féroce des géants du web comme Amazon et des sites chinois vendant directement aux particuliers. Nous avons réfléchi à une autre façon de nous positionner tout en répondant aux aspirations de nos clients, qui se soucient du prix et de l'impact environnemental de leur achat. »

C'est alors que la **location** lui apparaît comme la **solution idéale** pour proposer une décoration à ses clients à des prix compétitifs tout en gardant la qualité.

Géraldine ajoute :

« Nous venons de lancer ce service en début d'année et avons déjà des retours positifs avec notamment des clients qui se déplacent. Si cette tendance vient à se confirmer, nous envisageons de changer de locaux pour accueillir les personnes qui viennent louer, et de mettre un espace showroom pour permettre à nos visiteurs de se rendre compte de la qualité des produits. »



À propos de Géraldine Zimmer

C'est un an après son mariage que Géraldine a décidé de créer son entreprise, **Décorations de Mariage**, en 2009.

Elle raconte :

« Pour la décoration de mon mariage, je trouvais les produits proposés très classiques et je recherchais des articles plus originaux. J'ai alors créé un blog où je présentais de nombreuses idées et devant les demandes de mes visiteurs, j'ai eu l'idée de commercialiser ces produits. »



L'entrepreneure et maman, titulaire d'un Master en sociologie et d'un Master en marketing, importe pour cela de nombreux produits vendus aux Etats-Unis, introuvables en France à l'époque. Pour faire face à la concurrence, **Géraldine** mise sur l'originalité.

Elle souligne à ce titre :

« Nous nous évertuons à trouver des produits qu'on ne trouve pas ailleurs. Et nous réussissons à proposer des produits originaux, notamment de nombreux articles à personnaliser, tels que les livres d'or en bois gravé, les porte-alliances en rondin de bois gravé, les tapis d'église personnalisés... »

Si la **décoration de mariage** reste le cœur de l'activité de **Décorations de mariage**, Géraldine propose également des articles pour d'autres occasions : les baptêmes, les baby-showers, Halloween, Noël, le nouvel an, les EVJF...

Pour en savoir plus

Site Internet : <https://www.decorationsdemariage.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/D%C3%A9corations-de-mariage-239692769892/>

Instagram : <https://www.instagram.com/decorationsdemariage.fr/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/g%C3%A9raldine-zimmer-010097a5/>

Contact presse

Géraldine ZIMMER

Mail : admin@decorationsdemariage.fr

Tél : 06 11 57 13 75